

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 22 octobre 2025

Service : Direction générale

Agent traitant :

Objet : Direction générale - Correspondance reçue et notifications diverses

LE CONSEIL COMMUNAL,

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

PREND CONNAISSANCE,

de la correspondance reçue :

SPW - - Courriel du 30 septembre 2025

La délibération du 27 août 2025 par laquelle le Conseil communal de Chaudfontaine établit, dès son entrée en vigueur, au plus tôt le 1er janvier 2026 et jusqu'au 31 décembre 2031, une redevance sur la célébration des mariages est approuvée.